

Paris Magic Challenge 2010

(1^{ère} édition)



jeudi 5 novembre 2009



Bertrand GILLE (Créateur & Organisateur)
Stéphane GOMEZ (Rédacteur & Organisateur)



Sommaire

1. Le concept	3
1.1 Présentation.....	3
1.2 Pourquoi ce concept ?	3
1.3 A qui s'adresse-t-il ?	3
1.4 Le challenge.....	3
1.5 Objectif !	3
2. Organisation	3
2.1 Lieu	3
2.2 L'équipe.....	3
3. Conditions de présentation	4
3.1 Le numéro.....	4
3.2 Durée du numéro	4
3.3 Déroulement du challenge	4
4. Inscription	4
4.1 Inscription au challenge	4
4.2 Le dossier d'inscription.....	5
4.3 La validation d'inscription	5
5. La sélection	5
5.1 L'équipe de sélection	5
5.2 Acceptation de sélection du candidat.....	5
5.3 Non sélection du candidat	6
6. Le jury	6
6.1 Constitution et nominations	6
6.2 Les membres du jury	6
7. Notation	6
7.1 Critères d'évaluation	6
7.2 Plagiat.....	6
8. Droit à l'image	6
8.1 Photographies	6
8.2 Vidéos	6
9. Les prix	7
9.1 Le podium.....	7
9.2 Ex-æquo	7
9.3 Le classement final	7
9.4 Les notes	7
ANNEXES	Erreur ! Signet non défini.



1. *Le concept*

1.1 Présentation.

Centrale Magie est site Internet créée en 2009 par des « amateurs » passionnés et ayant une envie bien particulière, celle de redorer l'image que le public a de notre Art et ce grâce au PMC (Paris Magic Challenge).

1.2 Pourquoi ce concept ?

Suite à de nombreuses « plaintes » entendues lors des différents congrès/concours auxquels nous avons pu assister, il en est ressorti un problème majeur, celui de ne jamais avoir de concours à Paris, d'où cette initiative.

1.3 A qui s'adresse-t-il ?

A tous les magiciens amateurs, désirants relever ce challenge, qui est avant tout personnel, car c'est un énorme investissement en temps, en réflexions, en travail et tout cela dans un seul et unique but, celui de montrer le fruit de son travail sous la forme d'un concours tout en donnant le meilleurs de soi-même pour conquérir d'une part, les membres du jury mais surtout, le public.

1.4 Le challenge.

Le challenge « PMC », est le support pour l'attribution éventuelle d'un ou plusieurs prix, décernés aux gagnants, sur la décision d'un jury présent le jour de la compétition et chargé de la notation des candidats, en respectant les critères établis par l'équipe d'organisation du « PMC » et des responsables du site Internet : <http://www.centralemagie.com>

1.5 Objectif!

Développer l'art magique, la créativité, la technique et l'originalité des candidats, le tout dans une ambiance « familiale », en offrant à tous les amoureux de notre art qui n'ont jamais osé franchir le pas, de monter sur une vraie « scène ».

2. *Organisation*

2.1 Lieu

Le challenge P.M.C, va se dérouler dans un lieu « intimiste », afin de créer un maximum de contacts et d'interactivités entre les artistes et son public.

Pour en savoir plus, nous vous invitons à vous rendre sur le blog dans la rubrique « **Le théâtre** ».

2.2 L'équipe

Elle est composée de plusieurs membres du forum.





3. Conditions de présentation

3.1 Le numéro

Pour cette 1^{ère} édition, Les candidats choisissent de se présenter en condition de « Close-up/Salon », sur une scène et face à un public.

Le candidat s'engage (au cas où il serait primé), à accepter la diffusion de son numéro sur le site Internet : <http://www.centralemagic.com>, sur la demande écrite des responsables du PMC.

3.2 Durée du numéro

Les candidats doivent présenter un numéro complet, d'une durée de 6 minutes au minimum et de 10 minutes au maximum.

Dans le cas où la durée du numéro est inférieure ou supérieure au temps imposé par le présent règlement, le candidat se verra automatiquement éliminé du challenge, mais pourra toutefois s'en expliquer à l'issue de celui-ci.

En cas d'incident technique indépendant du candidat (défaillance lumière ou son), le président du jury peut autoriser le candidat à représenter son numéro ou à décompter un temps de dépassement.

3.3 Déroulement du challenge

Chaque candidat devra être prêt 15 minutes avant son horaire de passage prévu, en cas de retard ou de non présentation, il se verra automatiquement disqualifié et aucun changement de programme et de passage ne sera toléré.

A la fin de leur numéro, les candidats devront enlever tout leur matériel du plateau, afin de laisser le temps aux autres candidats de pouvoir se préparer, pendant l'intervention de l'animateur du PMC qui est en charge d'assurer les transitions.

4. Inscription

L'inscription au challenge est gratuite et se fait uniquement par l'intermédiaire du blog : <http://parismagicchallenge.asso.st> en se rendant dans la rubrique « Inscription et réservation ».

4.1 Inscription au challenge

Les personnes désirant faire parti des candidats au PMC, devront dans un premier temps, renvoyer leur demande d'inscription par email : pmc@centralemagic.com sans oublier de mentionner dans l'objet : « **CANDIDAT** » - **Demande d'inscription au PMC 2010** et en inscrivant dans le corps du message les informations suivantes :

Nom & prénom / Coordonnées téléphoniques (fixe ou mobile) / Adresse Email (valide)





Cette démarche ne sert pas d'inscription au challenge, mais de préinscription qu'il faudra valider en remplissant le dossier d'inscription envoyé par notre équipe par retour de mail.

4.2 Le dossier d'inscription

A la réception de la demande, le responsable du challenge renverra par Email, un dossier complet, nécessaire à l'inscription au PMC, à savoir :

- Le présent règlement + les annexes
- Le déroulement du challenge
- Le bulletin d'inscription
- Les fiches techniques (numéro, son et lumière)
- Autorisation légale pour mineur
- Autorisation de diffusion
- Attestation de feu

L'ensemble des documents, seront à renvoyer par courrier (dûment remplis et signés avec la mention « lu et approuvé » par le candidat) à l'adresse suivante :

« Inscription au Paris Magic Challenge »

Monsieur GOMEZ Stéphane
APPT 66
02, avenue Michel DEBRE
93360 Neuilly-Plaisance

4.3 La validation d'inscription

A la réception du dossier (complet), un email de confirmation sera envoyé au candidat, qui devra faire parvenir à l'équipe de sélection une vidéo de démonstration (par courrier ou via un lien Internet) de son numéro et ce, **avant le 31 mars 2010**

/!\

Toute vidéo reçue au delà de cette date, annulera automatiquement la demande de candidature au PMC.

5. La sélection

5.1 L'équipe de sélection

A la date de clôture des inscriptions (dossier d'inscription + démonstration vidéo), notre équipe de sélection vidéo, composée de 3 membres de Centrale Magie, vont visionner les films envoyés par les candidats et n'en sélectionner que neuf, qui seront présentés le jour du PMC et cela devant les membres du jury et le public.

5.2 Acceptation de sélection du candidat

Une fois le candidat officiellement retenu par notre équipe, il s'engage à présenter le même numéro que celui présenté sur le support vidéo, toutefois, des améliorations sur le numéro en question sont tolérées.



5.3 Non sélection du candidat

En cas de non sélection, le candidat concerné recevra la décision de l'équipe de sélection, avec l'explication écrite par Email.

6. *Le jury*

6.1 Constitution et nominations

Le jury est constitué d'un président et de 4 membres, désignés par le président du jury et en accord avec l'organisateur du PMC 2010.

6.2 Les membres du jury

Ils sont sélectionnés par le président du jury qui prend la responsabilité de cette sélection, faite de professionnels de la magie, avec chacun un domaine de prédilection, afin d'obtenir de l'ensemble des membres, un jugement final juste et représentatif du numéro présenté par le candidat.

7. *Notation*

7.1 Critères d'évaluation

Voir en annexe.

7.2 Plagiat

Tout numéro soupçonné de plagiat se verra retirer de ce challenge, il n'est pas acceptable de présenter le travail d'une autre personne.

8. *Droit à l'image*

8.1 Photographies

Le candidat autorise l'organisateur du PMC à diffuser les images de sa prestation sur le site Internet : <http://www.centralemagic.com>, dans le magazine « Centrale Mag », ainsi que toute autre publication ayant un lien direct avec l'évènement (Compte-rendu, médias, presses).

8.2 Vidéos

Le candidat accepte que son numéro soit filmé par une équipe désignée par l'organisateur du PMC, ainsi que la diffusion partielle de celle-ci dans le clip souvenir diffuser sur le site : <http://www.centralemagic.com>.

L'organisateur de l'évènement et le preneur d'images, s'engagent à ne pas utiliser celle-ci pour tout autre diffusion sans l'accord des concurrents.

Chaque candidat recevra le film de son numéro afin qu'il puisse s'il le désire le retravailler à l'aide de ce support. Pour cela, il devra en faire la demande auprès de l'équipe du PMC et devra s'acquitter des frais d'envois et du prix du DVD utilisé, pour pouvoir le recevoir à son domicile.





9. Les prix

9.1 Le podium

A l'issue du challenge et après l'annonce des résultats par le président du jury, le podium sera composé de trois des neuf candidats ayant obtenus le maximum de points.

9.2 Ex-æquo

En cas d'ex-æquo au niveau des points, les candidats « gagnants », seront sur la marche du podium correspondante aux points obtenus après délibération du jury.

9.3 Le classement final

Le classement final de ce challenge sera disponible dès l'annonce des résultats et ne sera donné qu'aux candidats qui le désirent et ce, sous la forme d'un tableau classé par ordre décroissant, en fonction des points obtenus.

9.4 Les notes

Elles seront renvoyées par Email aux différents candidats, afin de leur permettre de pouvoir travailler leurs numéros en tenant compte (s'ils le désirent) des critères défectueux, dans le seul but d'avancer dans leurs travaux.